



Ce circuit franco-espagnol s'articulant autour du Vignemale, sommet le plus élevé des Pyrénées françaises (3298 m), vous fera découvrir la diversité et la richesse paysagère de deux versants plein de contrastes.

Itinéraire praticable à partir de la fin juin - Se renseigner auprès des gardiens de refuges pour connaître les éventuelles difficultés liées à un enneigement tardif.

NIVEAU : randonneurs sportifs

DEPART : Cauterets (pont d'Espagne)

COMMENT S'Y RENDRE ?

Cauterets, liaison bus depuis la gare SNCF de Lourdes ; Pont d'Espagne, navette bus depuis Cauterets (possibilité aussi de rejoindre le pont d'Espagne à pied depuis Cauterets par le GR10 - Durée : 2h50)

HEBERGEMENTS : Gîtes d'étape, refuges, auberges / Bivouac possible (réglementé dans le Parc national)

CARTE UTILE : 1647 OT Vignemale/ 1748 OT Gavarnie /Gavarnie-Ordessa - N°24 (Rando-Editions)

LES ETAPES

Les étapes sont données à titre indicatif.

- ▶ **ETAPE 1 :** Pont d'Espagne > refuge de Bayselance - Durée : 5h15 - Déniv. + 1250 m/- 80 m
- ▶ **ETAPE 2 :** refuge de Bayselance > Gavarnie - Durée : 5h40 - Déniv. - 1300 m
- ▶ **ETAPE 3 :** Gavarnie > San Nicolas de Bujaruelo - Durée : 5h00 - Déniv. + 900 m/- 700 m
- ▶ **ETAPE 4 :** San N. de Bujaruelo > Baños de Panticosa - Durée : 7h00 - Déniv. +1210 m/- 910 m
- ▶ **ETAPE 5 :** Baños de Panticosa > refuge Wallon - Durée : 5h00 - Déniv. + 900 m/- 700 m
- ▶ **ETAPE 6 :** refuge Wallon > pont d'Espagne - Durée : 2h00 - Déniv. - 370 m

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Horaires et arrêts de bus disponibles sur :

- www.transports-maligne.fr (réseau de bus départemental / tarif unique : 2 € le trajet)

- www.ter-sncf.com

LES REFUGES

La plupart des refuges sont gardés de fin mai à fin septembre ; la réservation est recommandée et indispensable en juillet/août. Vous trouverez les coordonnées des refuges sur le site : hautes-pyrenees.ffrandonnee.fr

LE BIVOUAC

> Dans le Parc National des Pyrénées, le camping est interdit mais le bivouac autorisé : petite tente montée pour la nuit ou en cas d'intempéries, démontée dès le matin (plage de tolérance 19h - 9h) et installée à plus d'une heure de marche de tout accès motorisé.

